

Le plan Juncker doit faire confiance aux régions

Oubliées du plan Juncker, les régions ont obtenu d'être consultées sur les trente-deux propositions de projets d'investissement que l'État français a portés à Bruxelles. Néanmoins leur contribution devrait être davantage reconnue pour préparer l'industrie de demain.

Le plan Juncker est maintenant sur la table du Parlement européen et du Conseil. Si les ambitions politiques affichées par le président de la Commission européenne sont bonnes, force est de constater que beaucoup de chemin reste à faire. La bataille sur les projets qui seront financés reste à mener, mais les outils financiers proposés posent question.

Le plan Juncker doit donner aux régions les moyens d'accompagner les mutations des secteurs industriels. Or, il ne facilite pas l'investissement par les « territoires ». Une partie du Fonds européen d'investissement stratégique (EFSI) est prélevée sur des programmes européens intéressant les régions (comme Horizon 2020 ou la Connecting Europe Facility). Par ailleurs, la France ayant un déficit supérieur à 3 %, elle ne pourra pas bénéficier de la « clause d'investissement » qui permet aux États dont le déficit est inférieur à 3 % de ne pas comptabiliser les dépenses d'investissement. Nous ne pourrons donc pas investir au niveau régional davantage que ce que nous faisons aujourd'hui. Au-delà des seuls abondements à l'EFSI, c'est l'ensemble des investissements à venir dans le ferroviaire, les universités, les centres de recherche, qui devraient être comptabilisés.

Créer des filières industrielles européennes

La politique européenne doit renouer avec une politique industrielle ambitieuse. Celle-ci ne sera efficace que si elle repose sur des projets de coopération transnationaux et non sur une concurrence destructrice entre les territoires. L'UE doit faciliter l'émergence des synergies entre les acteurs industriels, académiques, les PME, les centres de recherche de différentes régions d'Europe, de façon à créer une vraie politique de filière industrielle en Europe. Ce système a prouvé son efficacité au niveau de nos régions. Les efforts conjoints du Conseil régional des Pays de la Loire et des acteurs du territoire ont permis l'émergence d'un « écosystème » d'innovation de pointe, notamment dans les matériaux avec la création de l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne et ses « technocampus ».

Le plan Juncker doit permettre la création d'un « Airbus des énergies renouvelables » comme l'a évoqué le président François Hollande, qui pourrait être celui de l'éolien en mer. Les énergies marines renouvelables offrent l'opportunité de construire une nouvelle filière industrielle en Europe, avec 170 000 emplois à la clef en 2020 et 300 000 en 2030.

Les territoires comptent

En effet pour préparer l'industrie de demain, les « territoires » comptent. Ils contribuent concrètement, au jour le jour, à la construction d'une Europe de la croissance durable, de l'emploi industriel et de la transition énergétique qui sont les ambitions politiques du plan Juncker.

La région Pays de la Loire en a fait la démonstration. Face à une concurrence internationale de plus en plus forte, il était impératif pour notre industrie navale de se diversifier, de trouver de nouveaux marchés à l'export, de développer la recherche et développement, d'attirer les investissements étrangers. Grâce à une politique de soutien volontariste, notre région est aujourd'hui leader en France dans le domaine de l'énergie marine renouvelable.


Une politique publique volontaire nécessaire

Mais il nous reste beaucoup à faire. Par exemple la consolidation de cette nouvelle industrie ou le développement des bateaux de pêche du futur exige des investissements très lourds. Partout les besoins d'investissement de l'industrie sont considérables et bien réels. Face à la concurrence, celle-ci doit se moderniser et innover, évoluer vers de nouveaux secteurs. Or, les moyens engagés par le plan Juncker sont insuffisants.

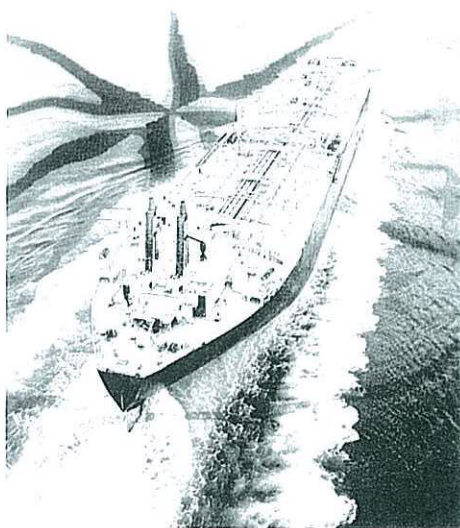
Le niveau d'investissement public prévu est trop faible. Compter sur un effet de levier auprès du secteur privé de 1 à 15 est largement surestimé.

Les entreprises privées ne seront pas au rendez-vous non par mauvaise volonté, mais parce qu'elles n'ont plus de marge. Elles subissent le ralentissement général de l'activité.

Or l'investissement public constitue un moteur essentiel de l'investissement privé. L'oublier constitue une erreur macroéconomique majeure. Il faut une politique publique volontariste massive qui aujourd'hui fait défaut pour soutenir l'industrie, vitale pour l'avenir de l'Europe et de ses territoires. Sinon les investissements risquent de se diriger seulement vers le numérique et vers les nouvelles technologies où la rentabilité financière est plus rapide et plus élevée. L'industrie a besoin d'un capital patient, investi sur le long terme.

Gageons que les bonnes décisions soient prises. 

Christophe Clergeau, premier vice-président de la Région Pays de la Loire



© Commission européenne